

VIRIVILLE

les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2021

DOSSIER

Travaux d'hiver



RETOUR EN IMAGES



16 septembre

La randonnée pédestre de la fédération "Génération Mouvement" s'est déroulée à Viriville cette année. 150 personnes représentant 23 clubs ont arpenté les 3 circuits proposés par le club la Joie de Vivre.



16 octobre

Par le biais du Prix des Lecteurs Bièvre Isère, première édition, la bibliothèque de Viriville a accueilli l'auteur Luc-Michel Fouassier pour son dernier livre "Les pantoufles". Une rencontre dans la bonne humeur partageant avec passion l'art de l'écriture.



31 octobre

Place à l'imagination et la terreur pour Halloween, le Sou des écoles a organisé une chasse aux bonbons et l'élection des plus affreux costumes !



5 novembre

Lecture et Culture a accueilli Lamine, jeune guinéen de 25 ans. Le public rassemblé dans la petite salle de motricité de l'école a reçu les confidences de ce parcours de migration avec beaucoup d'émotion.



4 décembre

Le marché de Noël du Comité des fêtes et ses 25 stands se sont installés au sein du gymnase dans une ambiance chaleureuse et festive.



5 décembre

Les Virivillois âgés de 70 ans et plus ont pu renouer avec le traditionnel repas des aînés, deux ans après le dernier. Un grand plaisir de se retrouver tous ensemble.

sommaire

TRAVAUX 4-5

- Un nouveau point pour trier les déchets
- Mise en discrétion des réseaux
- Mon permis de construire en ligne
- Aménagement du parking place De Nolly
- Interdiction de stationnement montée des Carres

DOSSIER 6-7

- Travaux d'hiver

VIE LOCALE 8-11

- Journées du patrimoine
- Nos centenaires
- Conseil municipal des enfants
- Le jardin de l'école
- Le Sou des écoles
- Projet de création de spectacle

CULTURE & LOISIRS 12

- Une soirée chez Offenbach
- Formafoot Bièvre-Valloire

INITIATIVES 13-15

- ACCA
- Les conscrits
- Formafoot Bièvre-Valloire
- Amicale des donneurs de sang
- Kafékifé

ENTRE NOUS 15

- Joris Legouez, champion du monde

AGENDA / VIE PRATIQUE 16



Journal municipal de la commune de Viriville
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville
Tél. : 04 74 54 03 15

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Françoise Sempé

RÉDACTION : commission communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : les associations de la commune,

CRÉDIT PHOTOS : Mairie, Adobe stock, DR

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : www.thierry-lemaitre.com

IMPRESSION : imprimerie Rochat, La Côte-Saint-André

DÉPÔT LÉGAL : à parution

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

mot du maire



Françoise Sempé

L'année 2021 se termine, et si au cours de ces traditionnelles fêtes de fin d'année la municipalité a pu vous apporter un peu de gaieté, si vos enfants ont rêvé devant nos nouvelles décorations de Noël, sachez que nous en sommes comblés.

Depuis deux ans nous attendons l'après-covid pour retrouver le plaisir d'organiser des manifestations à travers lesquelles nous nous épanouissons. Nous sommes constamment dans l'incertitude du lendemain et nos décisions "de faire ou de ne pas faire" deviennent notre quotidien. Je vous remercie une nouvelle fois pour votre esprit citoyen et votre respect des règles sanitaires. J'attends avec impatience le jour où nous parlerons de ce virus au passé et nous pourrons entreprendre, sans crainte des conséquences.

En terme de projets, les travaux ont repris. Je vous annonce que le 24 janvier nous entamerons enfin la réfection de la rue de la Gare. C'est un chantier qui doit durer trois mois et je compte sur la patience et l'indulgence des riverains pour mener à bien ces travaux. Je les remercie d'avance...

Notre village va maintenant faire partie des villages sous vidéo-protection. En fin d'installation, 26 caméras couvriront une majeure partie du centre de Viriville ainsi que ses entrées et sorties.

D'autres projets tels que notre résidence senior sont en cours de réflexion et avancent au rythme des contraintes afférentes à cette étude.

Il est certains que toutes ces réalisations vont insuffler une nouvelle dynamique à notre commune !

Avant de terminer je vous souhaite une bonne lecture de ces dernières Brèves 2021...Vous y trouverez notamment un dossier "travaux d'hiver", il répondra à certaines de vos interrogations concernant les plantations et la taille de nos haies et abordera l'éternel problème de déneigement et son "qui fait quoi ?!"

Passez de très belles fêtes de fin d'année, j'espère vivement pouvoir vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 14 janvier 2022 à 18h30 salle du Pont neuf !

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent !



VOIE DU TRAM : UN NOUVEAU POINT POUR TRIER LES DÉCHETS

Un nouveau point d'apport volontaire va voir le jour début 2022 entre la carrosserie et la rue du tram. Le terrassement a été réalisé début décembre pour accueillir des bacs de tri sélectif pour le verre, le papier et les emballages de toutes sortes.



MISE EN DISCRÉTION DES RÉSEAUX DANS LE BOURG

Le syndicat des énergies TE38 et la commune de Virville se sont associés pour la mise en esthétisme des réseaux du bourg. Les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication vont être enfouis au deuxième semestre 2022. L'objectif : cacher tous les fils disgracieux permettant aussi la sécurisation du réseau, le renforcement de la qualité de la desserte en électricité ainsi que l'embellissement du cadre de vie.

Les ruelles qui sillonnent le cœur de la commune sont concernées entre la place des Buttes et la rue de la Chapelle, notamment la rue Saint-Jacques, du Fushin et du Lavoir. Des conventions pour la mise en souterrain s'appliqueront sur les travaux nécessaires sur le domaine public et sur les domaines privés. Le bureau d'études prendra directement contact avec les propriétaires (Etudes Conseils Engineering - 1005, ZI de la Gloriette - 38160 Chatte)

LA DÉCHÈTERIE FERMÉE PENDANT SA RESTRUCTURATION

Des travaux d'agrandissement et de création d'une rampe en béton vont se dérouler à la déchèterie de Virville du 14 février au 10 mars 2022. La déchèterie intercommunale sera fermée pendant ces travaux. Les conditions climatiques peuvent faire évoluer le calendrier.

UNE RUE DE LA GARE PLUS APAISÉE, PLUS ACCESSIBLE ET PLUS VERTE

Les travaux de la rue de la Gare vont finalement débuter le 24 janvier 2022 pour une durée prévisionnelle de trois mois. Le but de cet aménagement est de sécuriser les modes de déplacement doux, d'aménager le parvis de la salle polyvalente et de renforcer la place du végétal. Les travaux d'éclairage et d'effacement des lignes aériennes avaient déjà été effectués en 2018.

Les accès aux propriétés privées seront maintenus pendant la durée des travaux. Néanmoins, le chantier nécessitera la mise en place d'une déviation depuis la route de Marnans, via le chemin de la Robinière puis la RD156 et la R130.

Aussi, les riverains sont invités à déposer leurs déchets au niveau des points de collecte prévus :

- I route de Châtenay : pour les ordures ménagères,
- Rue de la Guillotière, proche n°270 pour les ordures ménagères et le tri sélectif.

Vous pouvez retrouver tous les autres points d'apport volontaire sur : sictom-bievre.fr/trouver-les-points Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et merci pour votre patience.

MON PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE



À partir du 1^{er} janvier 2022, il sera possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme en ligne sur <https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>. Destinée aux particuliers comme aux professionnels, la plateforme permet aux usagers d'être guidés au plus près de leurs besoins pour constituer un dossier ne comportant que les champs et les pièces nécessaires à leur projet. Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples :

- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée,

- une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés,
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Contact : 04 74 54 19 53 urbanisme@viriville.fr



AMÉNAGEMENT DU PARKING SUR LA PLACE DE NOLLY

Quinze places de parking sont à votre disposition entre la salle polyvalente et les halles du marché. Très bien situé, ce parking dessert aisément les commerces et services du centre-bourg. L'entreprise de travaux publics Colas a réalisé du 3 au 8 septembre l'aménagement de surface. Les travaux des abords et les plantations ont été finalisés début décembre. D'ailleurs, un nom lui a été attribué : la place Marguerite De Nolly, généreuse donatrice que la commune souhaite honorer.

INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LA MONTÉE DES CARRÉS

Sur la montée des Carrés, la mairie a installé dix balises à hauteur de la route de Roybon afin d'interdire le stationnement gênant en bord de route.



TRAVAUX D'HIVER

Avec l'hiver, la neige et le froid vient le temps du déneigement mais aussi celui des plantations et de la taille. Il est temps de s'occuper des haies, d'entretenir les existantes, de régénérer celles qui se dégradent et de replanter là où elles ont disparu. La commune s'engage dans cette voie. Dans votre jardin aussi, vous pouvez planter et tailler haies, arbres, arbustes... mais pas tous ! N'hésitez pas à protéger vos plantes et arbres du gel et du froid par quelques gestes simples. Suivez le guide !

LA RENAISSANCE DES HAIES

La haie constitue un élément fixe du paysage, un linéaire d'arbres, d'arbustes, d'arbrisseaux et de plantes herbacées. D'origine naturelle ou artificielle, elle est un élément important et traditionnel dans nos paysages de campagne. De nombreux intérêts environnementaux sont apportés par la haie qui :

- ▶ protège contre les vents: effet brise vent, protection des cultures et des élevages,
 - ▶ limite le ruissellement et l'érosion : diminution des effets des crues et des inondations,
 - ▶ protège les berges le long des cours d'eau : contribue à la bonne qualité de l'eau.
 - ▶ sert de zone de refuge et de nourriture pour la faune : lieu de vie où la diversité des espèces est importante.
 - ▶ protège la faune : elle joue un rôle de corridor écologique qui facilite le déplacement des espèces,
 - ▶ diversifie le paysage : le maillage bocager détermine l'identité du paysage.
- Cet élément paysager représente à lui seul de réels atouts, pourtant partout en France, les haies champêtres ont peu à peu disparu. Effectivement depuis

les années soixante, le remembrement agricole a favorisé l'augmentation de la taille des parcelles au détriment des haies, des talus et des fossés. Ainsi on a pu observer une perte de dizaines de milliers de kilomètres de haies. Aujourd'hui, il semble nécessaire de conserver le réseau bocager existant et de planter de nouvelles haies afin de reconnecter les milieux entre eux et de maintenir la biodiversité.

CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Contrat Vert et Bleu Bièvre Valloire, financé par la région Auvergne Rhône Alpes et l'Union européenne, a vu le jour en 2016. Ce contrat de territoire vise à préserver et restaurer les corridors écologiques qui sont de véritables voies de déplacement pour la faune ; ils sont composés notamment de haies, de bandes enherbées, de bosquets... Dans ce cadre, la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère (FDCI) et l'Association Bièvre Liers Environnement (BLE) proposent un programme d'actions en faveur d'une meilleure prise en compte des haies par les acteurs du monde rural : municipalités, propriétaires privés et agriculteurs.

Actuellement sur Virville (comme dans d'autres communes de la Communauté Bièvre Isère telles que Thodure, Brezins, Bévenais), un groupe de réflexion s'est constitué afin de discuter autour de la trame bocagère de la commune.

En utilisant l'inventaire déjà réalisé par BLE, un programme de restauration et d'entretien des haies a commencé et se déroulera pendant les prochaines années. La commune a d'ores et déjà décidé la plantation de haies le long de l'avenue du docteur Turc et du chemin de la Pérouse. En février 2022, les enfants de la commune seront invités à participer à l'opération.

D'autres projets de plantation sont à l'étude :

- ▶ sur la route de Châtenay pour limiter l'érosion ;
- ▶ dans le quartier des Ayes et près de la ferme des Fontaines pour recréer un corridor écologique.

Un cahier des charges sera présenté à l'entreprise chargée de l'entretien des abords des routes et des chemins pour favoriser la régénération naturelle des haies existantes. Enfin une formation a été dispensée aux élus et aux employés de la commune intéressés.

TAILLER ET PROTÉGER ARBRES ET PLANTES

QUELLES PLANTES NE JAMAIS TAILLER EN HIVER ET POURQUOI ?

Certaines plantes ont une floraison printanière précoce sur les tiges de l'année précédente. Or, une taille hivernale risquerait de compromettre cette floraison. C'est le cas par exemple du lilas, du carex, du forsythia ou encore des hortensias, qui pourront être taillés au printemps. D'autres plantes et arbustes, à l'instar des graminées ou des thuyas (qui permettent aux oiseaux de se réfugier) devront conserver leur feuillages et être protégés contre le gel.

QUELLES PLANTES PEUT-ON TAILLER EN HIVER ?

À l'inverse, certaines plantes et fleurs peuvent être taillées en hiver. C'est le cas par exemple des arbres à pépins, comme les pommiers ou les poiriers : mais attention à ne jamais tailler les arbres à noyaux ! Vous pouvez également tailler les actinidias (les arbres à kiwis) et la vigne, ainsi que les fleurs annuelles, à l'instar des zinnias et de la sauge.



COMMENT PROTÉGER LES PLANTES EN HIVER ?

Pour préserver plantes, arbres et fleurs du froid et du gel, commencez par pailler le sol. Pour les plantes fragiles, vous pouvez installer une voile d'hivernage. Prenez soin de votre gazon également : répandez un peu de cendre sèche sur la pelouse afin qu'elle soit également enrichie et protégée du froid et du gel.

info +

PRÊTS DE FRUITS À LA BIBLIOTHÈQUE

La mairie a confié à l'association Café des bonnes idées pour la terre (animatrice du Kafékifé) le renouvellement des plantations devant la bibliothèque municipale.

Sur les parterres disposés de part et d'autre de l'entrée, ont été plantés des arbustes fruitiers (groseilliers, cassissiers, framboisiers, casseilliers) et des plantes aromatiques (thym, romarin, origan, estragon, sarriette et lavande). C'est la première étape d'un jardin pour la communauté dont la production pourra être récoltée par tous. À suivre.

DÉNEIGEMENT

Le service de déneigement est assuré par différents acteurs :

Les agents techniques : ils déneigent en priorité le circuit scolaire, l'accès aux commerces, les parkings ;

Le Gaec de la Pérouse : une convention est établie pour le déneigement du village et de ses quartiers ;

Le Conseil départemental de l'Isère : pour les routes départementales D130 (Chatenay-Thodure), D156 (Marcilloles-Roybon-Chambaran) D156b (Viriville-Thodure), D156c (Viriville-Marnans), D156d (Chambaran-Montfalcon) D156g (camp de Chambaran). Les agents départementaux assurent le déneigement et le salage.



DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TOUS

- Pensez à équiper vos véhicules de pneus neige
- Chacun doit déneiger devant sa maison, y compris la neige tombée de son toit.
- Ne pas se garer sur la voie publique et penser à déplacer votre véhicule garé

sur les parkings publics pour permettre leur déneigement.

- Et surtout, merci de rester courtois et de respecter le personnel communal, tant technique qu'administratif et ne bloquez pas le passage du chasse-neige. Toutes et tous font le maximum pour que le service de déneigement soit le meilleur possible.

Le déneigement en chiffres

35 km de voies communales.

27 km de routes départementales

Pour l'épisode de neige du 28 /29

novembre 2021 : **6h** de déneigement

et de salage effectuées par le la GAEC de la Pérouse et **5h** par les services techniques.

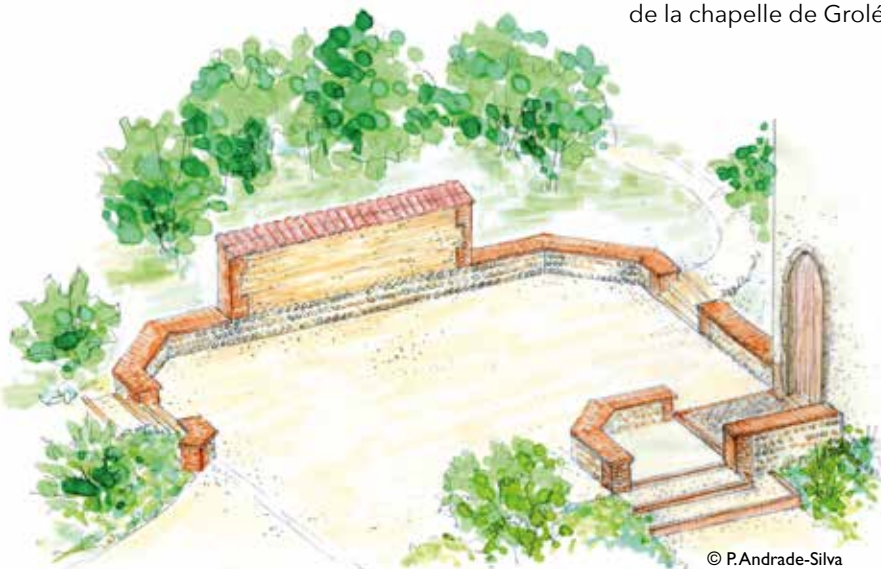
DES JOURNÉES DU PATRIMOINE AUTOUR DE NOTRE HABITAT TRADITIONNEL



Les journées du patrimoine 2021 ont été un véritable succès et ont attiré de nombreuses personnes. Ces journées étaient consacrées aux murs en pisé et en galets roulés qui font partie de notre patrimoine architectural. L'évènement marquant a été la construction d'un mur en pisé près de la chapelle de Grolée grâce à l'intervention de l'association "les Georges Antonins" et de bénévoles, sous la coordination de Christian Deville, adjoint au maire. Ce mur en pisé s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement des abords de la chapelle. Les visiteurs ont pu remarquer aussi la restauration du mur extérieur nord de la chapelle qui fait partie d'une première tranche de travaux engagés par la municipalité.

À la salle du Pont neuf, une très belle exposition réalisée par l'association "Chambaran découverte" et par Jean Noël Rolland était dédiée aux techniques et aux instruments utilisés pour réaliser les murs en pisé d'autrefois mais aussi pour des projets très actuels : en effet, les murs en pisé ont des qualités thermiques certaines et leur réalisation n'émet que très peu de gaz à effet de serre. D'autre part un diaporama vidéoprojeté nous faisait redécouvrir les murs de nos maisons virivilloises en pisé et en galets roulés. Enfin, le dimanche un rassemblement de véhicules anciens et un rallye-quiz du patrimoine était organisé. Merci au Comité des fêtes qui nous a régalés avec leurs diots, frites et churros.

Projet d'aménagement des abords de la chapelle de Grolée



© P.Andrade-Silva



CAMPAGNE STÉRILISATION CHATS ERRANTS DE VIRIVILLE

Depuis le printemps dernier, une campagne de stérilisation des chats errants a été menée avec le concours financier des fondations 30 millions d'Amis et Brigitte Bardot.

Ainsi, à ce jour 86 félins ont pu être pris en charge : 39 femelles et 11 mâles stérilisés et identifiés ; 36 chatons soignés, sociabilisés et confiés à l'adoption.

Nous devons poursuivre nos efforts et vous demandons de nous y aider en stérilisant vos chats, mâle comme femelle et en signalant, au plus tôt, en mairie les chats errants de votre connaissance. Cela nous permettra de continuer à stériliser un maximum de félins avant les prochaines naissances du printemps.

Bien entendu, la campagne de stérilisation sera reconduite en 2022.

Les chats errants mènent une lutte permanente pour leur survie. Un petit geste peut faire la différence et éviter beaucoup de souffrance, alors soyons tous concernés

Si vous avez quelques heures de disponibilité, vous pouvez rejoindre notre petite équipe pour aider à nourrir les chats libres, construire des abris, accueillir et sociabiliser des chatons en vue de leur adoption.

Contact mairie : 04 74 54 03 15

NOS CENTENAIRES À VIRIVILLE

La municipalité a honoré le centenaire de deux Virivilloises cet automne. Pour l'occasion, leurs proches et des membres du conseil municipal se sont réunis pour leur souhaiter un joyeux anniversaire. On leur souhaite tous nos vœux de bonne santé pour de nombreuses années.



Madame Renée Martin, née Girard, a vu le jour le 7 octobre 1921 à St Pierre d'Albigny en Savoie. En 1946, à 25 ans, elle arrive à Viriville. Le dimanche elle sert dans le bistrot de Camille Devillat et elle fait la connaissance d'Adrien Martin ! Ils se marient en 1947, 3 enfants naîtront de cette union. Renée a eu trois petits-enfants et aujourd'hui 6 arrière-petits-enfants ont rejoints la famille !

Très active, elle a travaillé à l'hôtel Bonnoit et à l'usine Pellet jusqu'à sa retraite. Serait-ce le vélo et la marche à pied le secret de sa longévité ? Les coups durs de la vie ne l'ont pas épargnée mais elle arrive aujourd'hui à fêter ses 100 ans et même si ses jambes sont affaiblies, sa tête est toujours là !



Marie-Joséphine Ollier ou encore plus connue sous le prénom Émilienne est née le 10 novembre 1921. Après avoir quitté l'école à 13 ans, elle se mit à garder les vaches pendant deux ans, toujours à Pajay. À 16 ans elle commença à travailler en tant qu'employée de maison à Beaurepaire. Puis elle se maria le 6 août 1942 avec Joseph. De cette union, elle eut une fille puis quatre petits-enfants, neuf arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant, Louis de 19 mois.

La passion de Marie-Joséphine c'est le scrabble, elle y joue d'ailleurs tous les jours, sans doute une des raisons de cette belle santé mentale.

LE JARDIN DE L'ÉCOLE, OCTOBRE 2021

Chauds, chauds les marrons chauds !

Ce matin nous avons dégusté des marrons chauds. Avant de courir dehors, la maîtresse nous a expliqué la différence entre une châtaigne et un marron. Il faut dire qu'à force de nous parler de marrons chauds et de marrons glacés on y perd notre latin... En bref voilà ce qu'il faut savoir : la feuille de châtaignier est simple, un peu longue, la bogue pique vraiment, le fruit a un petit toupet pointu et il est délicieux cuit au feu de bois.

Il faisait bien froid à 9h quand nous sommes arrivés dehors.

Nous nous sommes assis sur une bâche, près du feu, puis nous avons fait une petite entaille dans chaque châtaigne et nous les avons laissées se faire dorer par les flammes. Nous sommes restés à une distance raisonnable, mais quand les châ-



taignes ont été cuites, nous avons tous eu les mains noires. Quel régal ! Quand on pense que ces trésors poussent tous

seuls dans nos forêts... Il y a bien eu quelques étourdis qui ont mangé la peau avec, mais ça n'était pas bien grave.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DERNIÈRES NOUVELLES



Rencontre entre les conseillers enfants et adultes le 9 décembre.

Tout va bien. Il y a peu nous avons été invités par Bièvre Isère Communauté pour assister à une représentation du festival du cirque à Grenoble. C'était vraiment super !

Nous nous réunissons une fois par mois. Chaque fois nous débattons avec ferveur. Notre équipe ne manque pas de vitalité et d'énergie. Les idées fusent et il n'est pas toujours aisé de mettre tout le monde d'accord. Depuis notre chasse aux déchets de juin dernier, nous continuons de travailler sur la campagne de sensibilisation à l'environnement et nos idées s'organisent peu à peu.

Plus récemment nous avons commencé à réfléchir sur l'aménagement du city-stade, car nous avons reçu une lettre des délégués de l'école avec une liste de souhaits. Nous aimerions installer des arbres et des bancs pour que le lieu soit plus agréable quand il fait chaud.



Le conseil municipal des enfants au Festival international du cirque. Une belle soirée !

En 2022, nous aimerions organiser une chasse aux trésors et participer aux journées du patrimoine, tout en préparant un dépliant sur les lieux remarquables de la commune avec des itinéraires de balades pour les touristes

et les nouveaux arrivants du village. Le 9 décembre, nous avons été invités au conseil municipal pour rencontrer tous les élus adultes, cette réunion a été l'occasion de présenter nos projets afin de les convaincre de nous soutenir.

LE SOU DES ÉCOLES , UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Cette année, le bureau du Sou des écoles a été entièrement renouvelé. Ce bureau est composé de parents bénévoles, épaulés par de nombreuses personnes impliquées.

La vocation de l'association est d'inciter à la rencontre et au partage, tout en organisant diverses manifestations afin de collecter des moyens financiers destinés à soutenir les différents projets scolaires proposés par les professeurs des écoles : activités pédagogiques, spectacles, sorties scolaires, etc. L'objectif ? Permettre à tous les élèves de rendre leur vie à l'école encore plus passionnante !

Pour y parvenir, le Sou des écoles va organiser un maximum d'événements et d'actions afin de pouvoir offrir à tous les élèves la possibilité de sortir, découvrir, apprendre. N'hésitez pas à venir y participer.



Informations et contact

Facebook : [Soudesecolesviriville](#)

Mai : soudesecolesdeviriville@gmail.com

PROJET CRÉATION SPECTACLE 2023

"LE COUVEN DES URSULINES"

L'association Anim'Viriville en partenariat avec la mairie de Viriville ont le plaisir de vous proposer de participer à une nouvelle aventure de création théâtrale et musicale qui débutera dès janvier 2022 pour être jouée en août 2023.

Cet événement fait suite aux deux précédents : "La vie de Jeanne Sappey" en 2002 et "Les nuits de Grolée" en 2012 qui avaient réuni une centaine de participants pour chacun et 2400 spectateurs en tout. Pour mener à bien ce projet, Anim'Viriville a souhaité s'entourer de professionnels du spectacle de la région.

Elle a choisi Fabrice Pardoux, metteur en scène, comédien, clown, danseur et pour la création musicale originale, un musicien et compositeur (JMC), qui avait déjà assuré la direction musicale du Concert du Centenaire de l'Armistice en 2018, ainsi que François Grosjean pour l'éclairage et la sonorisation. Nous pensons également intégrer un peu plus tard, d'autres professionnels, notamment pour le maquillage et pour l'aspect chorégraphique de certains passages.

Les moments de répétitions se feront sous la forme d'un atelier de pratique et de création théâtrale en direction d'un public amateur avec ou sans expérience. Nous souhaitons que ce projet soit avant tout un prétexte à se rencontrer, se retrouver, se découvrir, se réunir de façon conviviale et ludique. Le théâtre est un jeu, alors amusons-nous ! La pièce de théâtre a été co-écrite par Héléne, Nicole et Gilbert Maillan.



LE PITCH

Dans cette histoire, une équipe audiovisuelle se retrouve bloquée à Viriville. Elle découvre le "bocage" et décide de faire un reportage sur ce dernier avec l'aide des habitants. Ainsi, le patrimoine d'un village ne se limite pas seulement aux bâtiments historiques, mais aussi aux habitants, leurs vies et leurs histoires en sont une partie intégrante. Le fameux bar "Chez Simone et Jeannot" est le lieu de prédilection pour assister à ces rencontres de personnages.

Notre souhait est que cette pièce soit joyeuse, drôle et éducative.

L'ORGANISATION

La distribution de la pièce regroupe une quinzaine de rôles principaux ainsi que

des rôles de figuration.

Si les professeurs des écoles le souhaitent, une scène peut être spécialement prévue pour faire travailler une classe de l'école primaire.

En ce qui concerne le jeu théâtral, dans un premier temps, Fabrice propose un rendez-vous un week-end par mois (de 14h à 19h le samedi, 10h-12h et 14h-17h le dimanche) à partir de janvier-février 2022 et jusqu'à juin 2022 (en dehors des vacances scolaires). Ce seront des moments à la fois d'entraînement à la pratique théâtrale ainsi que des moments de répétition. Ils s'adressent aux personnes souhaitant jouer un rôle principal.

En ce qui concerne les rôles de figuration, nous aurons des rencontres à partir de septembre 2022. Il y aura également des moments de répétition pour les apprentis musiciens et chanteurs (solo, duo ou en chœur).

Nous vous attendons nombreux, enfants, ados, adultes, quelque soit votre expérience, à l'élaboration de ce beau projet artistique, historique et patrimonial.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, ou vous inscrire pour participer comme acteurs, figurants, chants, musique, organisation, décors, costumes, maquillage, coiffure...vous pouvez appeler Gilbert Maillan tous les jours de 8h à 10h et de 14h à 17h au 06 51 33 14 64 ou lesursulinesviriville2023@gmail.com



Lecture & culture

UNE SOIRÉE CHEZ OFFENBACH : BOUFFONNERIE MUSICALE

Soirée proposée par l'association virivilloise Lecture et Culture et son partenaire MC2 Grenoble, dans le cadre de sa tournée en Isère. Jeudi 20 janvier 2022 à 20h, Salle du Pont neuf de Viriville



Avec le quatuor des Musiciens du Louvre, la soprano Julie Mathevet et le baryton Laurent Deleuil. Mise en espace, dramaturgie : Sybille Wilson. Soirée dédiée à Offenbach où gaieté, humour, légèreté règnent. Au menu : Florilège d'airs et de duos tirés des opéras les plus célèbres d'Offenbach avec notamment l'incontournable duo de la mouche extrait d'Orphée aux enfers. Spectacle festif garanti, sur un rythme endiablé.

L'association Lecture et Culture en collaboration avec le Foyer laïque de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs propose chaque année d'assister à des spectacles de théâtre, de danse, de cirque et de musique, présentés à la MC2, Maison de la Culture de Grenoble. L'association se charge des réservations à des tarifs de groupe et organise les déplacements en car ou en covoiturage. Le programme de la saison suivante est généralement présenté courant juin, alternativement à Viriville ou à Saint Etienne-de-Saint-Geoirs, par les animateurs de la MC2, pour permettre aux adhérents de faire leur sélection. Une brochure/programme de la MC2 est également largement distribuée et reste disponible en mairie et à la bibliothèque. Cette année 2021/2022, 18 spectacles ont été retenus et 6 sorties en car organisées.

Adhésion 2021/2022 : 3 €, déplacement en car : 7 €

Renseignements : Nicole Maillan au 07 82 77 66 32 ou gilbert.maillan@orange.fr

info +

Tarif unique : 9 € - Durée : 1h10
Réservations : 07 82 77 66 32 ou au 04 74 54 13 84
(Bibliothèque de Viriville)

FORMAFOOT BIÈVRE-VALLOIRE



Le foot a repris ses droits et toutes les catégories sont représentées dans le club. Le "foot d'animation" (U6 à U11) obtient des résultats encourageants avec pour objectif principal de se faire plaisir sur les terrains tout en apprenant les bases du football. Après des débuts difficiles les deux équipes U13 réussissent de bons résultats dans la 2^e phase de championnat (2 victoires en 2 matchs). Les U15 et U17 terminent 2^e des poules de barrage et se maintiennent au niveau du début de saison. Les féminines, après un début de saison difficile dû aux nombreuses blessures, ont remonté la pente pour réussir de belles performances collectives. Les deux équipes Seniors ont fait un très bon début de saison



mais se sont relâchées lors des derniers matchs. Nul doute qu'elles se ressaisissent pour la suite de la saison. Quant aux vétérans ils continuent à se faire plaisir sur le terrain ainsi que pendant la troisième mi-temps.

Un coup de chapeau aux coaches de Brézins et de FBV qui ont réussi une belle osmose dans les ententes en féminines à 11 et U17. Rappelons que le pass sanitaire est toujours obligatoire pour les plus de 12 ans et que le masque est à nouveau de mise pour le public. En espérant que cette épreuve soit bientôt un mauvais souvenir, tous les dirigeants du club vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et de bien commencer la nouvelle.



ACCA : ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'association est constituée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association et à ses textes d'application. Suivant le Code de l'environnement, elle doit notamment :

- assurer une bonne organisation de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique,
 - éduquer ses membres à la cynégétique,
 - réguler les animaux susceptibles d'occasionner des dégâts,
 - veiller au respect des plans de chasse en y affectant les ressources appropriées, en délivrant notamment des cartes de chasse temporaire.
- Elle a également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages. Sa pratique s'exerce dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes.

L'ACCA est soumise à la coordination et aux mesures administratives opérées par la Fédération départementale des chasseurs (FDC) pour les ACCA du département. Elle doit appliquer le schéma départemental de gestion cynégétique et collabore avec l'ensemble des partenaires du monde rural, en particulier avec la commune de son territoire. Enfin, elle représente et assure la défense des intérêts des chasseurs.

Le territoire de l'ACCA de Viriville s'étend sur la quasi-totalité de la commune, dont 10% constitue la réserve où la pratique de la chasse est interdite hormis pour la régulation d'espèces pouvant occasionner des dégâts (ESOD).

JOURS DE CHASSE

L'activité chasse débute le premier dimanche de septembre et se termine le 28 février de l'année suivante. En dehors de cette période, des interventions de régulation peuvent être pratiquées avec l'accord du détenteur du droit de

chasse voire même sous l'autorité d'un lieutenant de louveterie. Le détail de cette activité relève de l'arrêté préfectoral et du règlement de l'ACCA (plus d'infos sur www.chasse38.com).

En Isère, la chasse est fermée le vendredi. À Viriville, tous les modes de chasse peuvent être pratiqués le jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Les autres jours, seule la chasse individuelle au petit gibier est autorisée.

MODES DE CHASSE

Grand gibier : chasse collective (battue) organisée par un responsable (ayant reçu une formation de "responsable de battue") désigné par le président de l'ACCA. Cette chasse est pratiquée dans le respect de la chasse traditionnelle (l'utilisation de véhicule, ainsi que tous les moyens électroniques pouvant aider à la poursuite de l'animal sont interdits), selon des consignes strictes de sécurité. Signalement de la chasse en cours par des panneaux et via l'application Landschare®. Ce mode de chasse se déroule essentiellement sur la demi-journée, souvent le matin, sur un secteur défini selon le nombre de participants et le type de gibier chassé.

Petit gibier : chasse individuelle ou en petit nombre (maxi 3), devant soi ou à poste fixe, selon le règlement.

GESTION DU TERRITOIRE

- Mise en place de dispositifs de protection de culture,
- agrainage dissuasif (protocole strict déclaré à la FDC 38) pour éviter les dégâts du grand gibier aux cultures,
- paiement des dégâts sur culture occasionnés par les espèces chassables si cela se produit,
- entretien des chemins,
- surveillance du territoire et lutte contre les "écocides" : braconnage, dépôts sauvages...
- comptages d'animaux pour un suivi

optimal des espèces.

L'ACCA compte dans ses rangs deux gardes assermentés qui peuvent vous venir en aide pour tout dégât occasionné par des ESOD (prédation dans les poulaillers, dégâts dans les toitures...).

GESTION DES ESPÈCES

Pour le grand gibier, le nombre de prélèvements est défini par un plan de chasse établi en concertation avec les chasseurs, forestiers et agriculteurs par la Fédération et validé par les services de la préfecture.

Pour certains gibiers tels que la bécasse des bois, le nombre de prélèvements est réglementé. Pour le reste, c'est le règlement de l'ACCA qui impose un quota selon les espèces.

RESPECT DES AUTRES UTILISATEURS DU TERRITOIRE

- Propriétaires et agriculteurs grâce auxquels nous pouvons pratiquer notre passion et avec qui nous nous efforçons d'entretenir de bonnes relations.
- Randonneurs, cueilleurs de champignons, VTT, cavaliers, activités nature qui compte de plus en plus d'adeptes et avec qui il est essentiel d'entretenir le dialogue pour un partage serein de l'espace commun dans le respect et la bienveillance..

LE MOINDRE DOUTE ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous renseignerons avec plaisir. L'ACCA de Viriville est une association importante du village puisqu'elle compte 73 sociétaires et toutes les classes d'âge y sont représentées.

info +

ACCA de Viriville
acca.viriville@yahoo.fr
www.chasse38.com



LES CONSCRITS

Nous vous présentons le nouveau bureau :

Président : Dorian Martin / Antoine Gressy

Trésorier: Rémi et Lucas Hugonin

Secrétaire : Lauryne Cornet / Jade Loy

Le nom des conscrits dans l'ordre de la photo, de gauche à droite : Louis Romet, Antoine Gressy, Titouan Eymoz, Lucas Brunjail, Noé Gendre, Yanis Garapon, Quentin Degroux, Lauryne Cornet, Gregory Benassi, Fanny Mavel, Dorian Martin, Matteo Goncalves, Lucas Hugonin, Anaïs Boucherand, Arthur

Garapon, Rémi Hugonin, Charline Jacquier, Lola Collombat, Cyprian Gutanu, Cassy Ageron, Matthieu Gillet, Zoé Scramoncin, Marin Boulard.

Les manifestations que nous avons prévues à ce jour sont, sous réserves d'autorisations :

le 15 Janvier 2022 : boudins

le 19 Février 2022 : diots/saillettes

le 26 Mars 2022 : belote

le 1^{er} Avril 2022 : bal

le 1^{er} mai 2022 : l'omelette

AMICALE DES DONNEURS DE SANG



L'Amicale de la Bièvre regroupe les communes de Beaufort, Châtenay, Lentiol, Marcilloles, Marcollin, Marnans, Pajay, Thodure et Viriville. En France, ce sont 2850 amicales qui œuvrent pour cette noble cause qu'est le don de sang. Chaque année 170 000 donneurs quittent le registre en raison de leur âge (limite d'âge : 71 ans moins un jour). Si l'on veut garder notre éthique qui est le bénévolat, le volontariat, l'anonymat et le non-profit, il ne faut surtout pas que les donneurs désertent les collectes mais que de nouvelles personnes se mobilisent pour continuer cette chaîne de solidarité.

Lors de la réunion du bureau du 5 septembre dernier, Jean-Louis Cuzin

(président), Sandrine Gillet (secrétaire) et André Tournu (trésorier-adjoint) ont souhaité ne pas renouveler leur mandat. Jean-Louis Cuzin actif depuis 1978, Vice-président, puis Président jusqu'à ce jour, passera le relais, lors de la prochaine assemblée générale du 4 février 2022 à Viriville. Il est nécessaire que des forces nouvelles s'investissent et s'adaptent aux moyens de communication modernes. L'association est ouverte à tous, de nouveaux bénévoles, de nouveaux talents et de nouvelles idées sont nécessaires. Nous souhaitons vivement que des personnes se manifestent et rejoignent notre amicale. Une association doit fonctionner avec un président, un secrétaire et un

trésorier. Si personne n'est candidat pour ces postes lors de la prochaine assemblée générale, l'association sera malheureusement mise en sommeil, ce qui signifie plus aucune collecte organisée sur notre secteur. Cela peinerait fortement Jean-Louis de ne pas avoir de successeur pour assurer les liens qui nous unissent avec l'Etablissement Français du Sang (EFS).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Jean-Louis au 04 74 54 01 11

info +

Pour un premier don de sang il faut être muni d'une carte d'identité, être âgé(e) de 18 à 70 ans, peser au minimum 50 kg. Les femmes peuvent donner 4 fois par an et les hommes 6 fois. En 1h, vous pouvez sauver 3 vies, c'est le temps nécessaire pour un don de sang. Réservez votre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

KAFÉKIFÉ :



Plantation d'un verger collectif devant la bibliothèque

Le tiers-lieu Kafékifé a proposé cet automne de nombreuses activités hebdomadaires : Fresque du climat, conférence sur la biodiversité avec Jean-François Noblet, ateliers de réhabilitation d'ordinateurs, construction de nichoirs, réparation et création de vêtements, sculpture de citrouilles, débat sur les mobilités douces, soirées contes et plantation d'un verger collectif devant la bibliothèque...

Ce copieux programme a été réalisé grâce aux compétences et ressources des participants, chacun étant libre de proposer et d'animer des séances sur les sujets de son choix. L'objectif du Kafékifé est principalement l'environnement dans sa dimension pratique et solidaire. Les ateliers sont conçus dans le but d'accroître l'autonomie de chacun et de consommer plus sobrement et intelligemment tout en créant du lien et du sens. L'association collabore avec d'autres acteurs, convaincue que seule la coopération est efficace : ateliers avec Art et Passion ou le Sou des écoles,

soirées contes avec la bibliothèque et des projets avec l'AMAP. Le Café des bonnes idées est également partenaire d'Adelis et de Bièvre Liers Environnement (BLE) dans l'organisation du Festival des bonnes idées pour le climat qui s'est tenu du 5 au 10 octobre à St-Siméon-de-Bressieux, Virville et dans les communes environnantes. Le tiers-lieu accueille également "Les Castors de la Fresque", animateurs de la Fresque du climat dans la région.

Toujours installé rue de la Poste, le Kafékifé a concocté un programme étoffé pour le début 2022. Les soirées contes ainsi que les ateliers "réparation/fabrication" seront organisés régulièrement. Cuisine, gestes éco-citoyens pour ne pas gaspiller ni polluer, jardinage et agroécologie, compostage, découverte du patrimoine architectural local, reconnaissance des émotions et sophrologie...sont notamment à l'ordre du jour.

Contact : <http://kafekife.org/>

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes a participé au congrès de la fédération des carnavals et fêtes de France du 19 au 21 octobre à Montargis. Un week-end bien chargé en réunions et en très belles rencontres avec d'autres associations de toute la France.

Le Comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé au marché de Noël du 4 décembre. Ce fut une belle journée malgré la pluie et le feu d'artifice qui au dernier moment n'a pu être tiré pour cause d'humidité. Nous vous donnons rendez-vous samedi 5 février pour notre soirée "taureau".

info + : www.jeannesappey.fr



JORIS LEGOUZ, VICE CHAMPION DU MONDE DE COCKTAIL

Début octobre se déroulait "The Bartenders Society 2021", un concours international de cocktail sur le thème "La Créativité inspirée des grands chefs". Le Virillois Joris Legouez, a terminé premier Français, et deuxième mondial pour la finale à Paris avec son agilité et ses créations originales avec et sans alcool, inspiré par une recette d'Anne-Sophie Pic. Issu d'une formation en cuisine, Joris Legouez est très vite passé derrière le bar, à Lyon puis à Saint-Tropez, Courchevel ou encore Londres. Ses missions de consultant l'amènent également à élaborer la carte des cocktails pour de grandes maisons. Dernièrement, il remporte la première place du concours "Saint-Barth Gourmet Festival", une rencontre de haut-niveau où il représente le restaurant La Case de l'hôtel Cheval Blanc aux commandes de Jean Imbert. Félicitations à ce passionné pour qui l'histoire a commencé au bar-restaurant Le Patio de Virville (Mangez La Table aujourd'hui)...



AGENDA

Janvier

Vendredi 14

Vœux du maire à 18h30, salle du Pont neuf

Jeudi 20

Spectacle Offenbach Lecture Culture / MC2 à 20h, salle du Pont neuf

Dimanche 23

Repas de l'AEP, salle du Pont neuf

Samedi 29

Matinée Boudins du club La Joie de vivre, salle polyvalente

Février

Vendredi 4

Assemblée générale Don du Sang, salle du Pont neuf à 19h30

Samedi 5

Soirée du Comité des fêtes à la salle polyvalente

Jeudi 17

Assemblée générale de la Joie de vivre et choucroute

Mars

Du 5 au 8

Animation à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes

Sous réserve
des conditions sanitaires

11, 12, 13

Exposition "Les Mots du Gène", sculptures et planches gravées en patois par Eugène Vicat, animations et ateliers à la Salle du Pont neuf

Samedi 12

Boudins de l'ACCA et produits du terroir

Samedi 19

Concours de coinche la Joie de vivre, salle du Pont neuf, au bénéfice d'Anim' Viriville

Avril

Dimanche 3

Marche humanitaire Yakhia - nouveaux parcours - départ de la salle du Pont neuf à 7h30

Dimanche 10 et 24

Élections présidentielles

Lundi 18

Foire aux livres et vinyles à partir de 8h, sur la place de l'Église. Gratuit pour les visiteurs, 4€ le mètre pour les exposants. Contact : 06 48 07 80 44

ETAT
CIVIL

MARIAGE

Jeanne BOURDAT et Bilal HAMITOUCHE le 26/06/2021
Nathalie SALLES et Jorge HARO MARTIN le 17/07/2021
Stéphanie KOMORNICZAK et David CARRIER le 21/08/2021
Christine DELASSAUX et Loïc JOUVEAUX le 11/12/2021

NAISSANCES

BOUDIN Adriann le 18/07/2021
MATHIEU Livio le 29/07/2021
GROSSOT Lucas le 10/08/2021
FRAT Pablo le 23/08/2021
GROS PASCAL Romane le 06/10/21
MONNET MONTAGNON Lucas le 10/10/2021
FRANDON Augustine le 06/11/2021

DÉCÈS

François LUBRANO le 01/05/2021
Jacqueline MOUNIER née GUERNALEC le 03/06/2021
Reynaldo CECCHINATO le 21/07/2021
Angélique GOMES le 24/07/2021
Eric TABARET le 2/09/2021
Suzanne PERROUD née VIRIEUX-NIVOLLET le 26/09/2021
Jacqueline VERGUET née BLANC le 2/10/2021
Nadège MOREL le 30/10/2021
Damien FRANÇOIS-BRAZIER le 03/11/2021
Madeleine DURANTON née PERRIN le 07/11/2021
Guy GHIBAUDO le 07/11/2021
Yves, Gérard SILLAS le 13/11/2021

Selon autorisation
de publication des familles

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Lundi 8h30-13h et 14h-17h, mardi, jeudi et vendredi 8h30-13h

Téléphone : 04 74 54 03 15

Internet : www.viriville.fr

Courriel : mairie@viriville.fr

Permanence du maire sur RDV

Bibliothèque : 04 74 54 13 84

Ludothèque : 04 74 54 15 23

Agence postale communale 04 74 31 07 65

De mardi à samedi 8h30-11h30

AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46

Ordures ménagères : 04 74 20 86 73

Service des Eaux (h. bur.) : 04 74 20 86 73

urgence week-end/nuit : 04 74 20 86 78

Orange communication : 3900

Orange dommages aux réseaux :

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Enedis dépannage électrique 09 72 67 50 38

Trésorerie (St Etienne St Geoirs) 04 76 65 40 01

Mission Locale : 04 74 20 18 66

permanence à l'espace Dalban jeudi 8h30-12h30

et mardi 10h30-16h30

Maison des services publics : 04 74 20 31 57

La Côte Saint André

- CARSAT : sur RDV au 3960

- CPAM : sur RDV chaque jeudi au 3646

- Conciliateur de justice sur RDV : 04 74 20 31 57

- Pôle Emploi : 3949

sans RDV du lundi au vendredi 8h30-12h30,

sur RDV les après-midis de 12h30 à 16h15

Assistance Juridique 04 76 93 51 46

Mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Architecte Conseil sur RDV : 04 74 20 98 30

Assistante sociale : 04 76 91 91 00

54 route de Brézins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Stérilisation de chat : 04 74 54 03 15

SERVICES D'URGENCE

Police 17 - Pompiers 18

Samu 15 (Samu social 115)

Appel d'urgence européen 112

SOS Médecins 3624

Violence conjugale 3919

Pharmacie de Garde 3915

Enfant en danger 119

NUISANCES

• **L'utilisation des engins de bricolage et de jardinage est autorisée** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• **Le brûlage de tout déchet est interdit !**

Déchèterie de Viriville :

lundi - mercredi : 9h-12h

mardi - samedi : 14h-17h

vendredi : 9h-12h et 14h-17h

www.viriville.fr

